

Origine et signification des noms BENOIT GUYOD et BENOIT LIZON Un jeu de piste pas si simple ...

Aujourd'hui, les deux noms composés de BENOIT GUYOD et BENOIT LIZON sont les 2^e et 3^e combinaisons les plus portées parmi les BENOIT XXX de France, et on a vu récemment que celles-ci sont toutes originaires de Septmoncel (Jura). Les surnoms originels de *dit Guyod* et *dit Lizon* sont eux aussi deux des trois surnoms de BENOIT les plus anciens (1). Par contre, ce sont aussi les seuls dont on ne voit pas de signification évidente...

Bien sûr, les lois régissant les surnoms sont toujours cachées, car jamais explicitées, mais la répétition et l'universalité montrent néanmoins qu'elles sont implacables. Or l'un des nombreux intérêts du dépouillement associatif exhaustif est justement de donner un accès à cette statistique de fait. Un second intérêt est aussi de donner un échantillonnage géographique des usages (merci Nimègue, et encore plus la V3). Enfin, un troisième avantage est aussi de découvrir des choses que l'on ne cherchait même pas. Par analogie avec la recherche scientifique et technique, la généalogie personnelle est ainsi l'équivalent d'une recherche appliquée, c'est-à-dire avec une finalité préétablie, et le dépouillement associatif exhaustif devient alors l'équivalent d'une recherche fondamentale, c'est-à-dire sans a priori.

Or en la matière, un récent dépouillement de tous les mariages de l'immense paroisse de St-Lupicin nous a permis de découvrir une masse d'informations imprévues sur les BENOIT de Septmoncel, et surtout leurs migrations anciennes forcées, tout comme dans le récent article sur les MANDRILLON (2), autres Septmoncellands qui furent lancés sur les routes du 16^e siècle par la géopolitique locale (3).

Et la combinaison des deux donne justement la clef du pourquoi de ces deux surnoms parmi les plus anciens.

Les lois des surnoms

Le besoin de surnoms

Avec la survenance locale de noms dominants, l'usage d'un prénom unique et la palette très restreinte des prénoms familiaux et paroissiaux (4,5), le scribe et les habitants ressentent toujours spontanément le besoin d'ajouter des surnoms, afin de pouvoir justement lever toutes les homonymies locales qui en résultent.

Une des difficultés de la reconstruction généalogique est cependant qu'un surnom n'est jamais obligatoire. Il ne figure alors dans les registres paroissiaux (RP) ou les actes notariés qu'en cas d'homonymie, mais pas forcément lorsque le nom et le prénom suffisent à l'identification. Et donc ces apparitions à l'éclipse peuvent entraîner des confusions pour nous qui ne savons pas tout par cœur du contexte.

Dans tout le Haut-Jura, l'habitat dispersé et l'enclavement inhérent à la topographie ont en tout cas exacerbé cet effet de dominance de certains noms (6). D'où la typicité haut-jurassienne avérée de tous ces noms composés dérivés de surnoms.

À force de dominer, certains noms sont même devenus des marqueurs géographiques d'une paroisse, voire d'un hameau. Ainsi, cela a parfois guidé avec succès une recherche de parenté pourtant très improbable (7). Cet effet de marqueur a aussi permis d'identifier des accointances géographiques entre réfugiés. Dès lors, une synchronisation de leurs migrations ne peut plus venir de décisions familiales fortuites, et elles sont forcément coordonnées par un événement extérieur puissant, mais jamais mentionné dans aucun RP. Celui-ci peut ainsi être économique, comme la famine générale de 1694, ou sanitaire, comme la peste milanaise à St-Claude en 1630 (3), ou encore militaire, comme l'affrontement entre François 1^{er} et Charles Quint au début du 16^e siècle, avec le célèbre épisode de la "Forêt du Massacre" en 1535 (5). Et cette forêt se situe justement à l'Est de la paroisse de Septmoncel (figure 1).

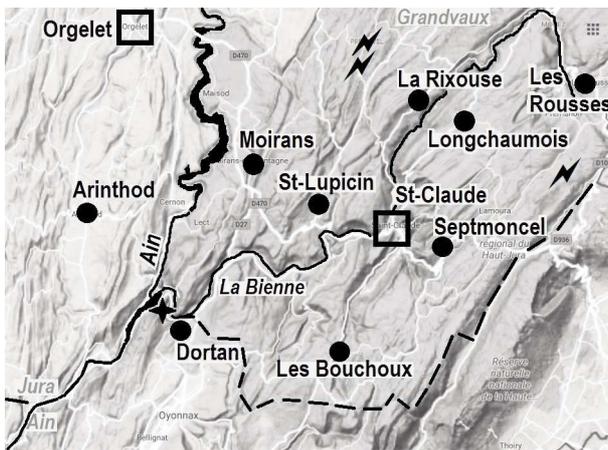


Figure 1 : localisation des paroisses et des événements militaires des 16^e et 17^e siècles (⚡) Ancien château de Thoire (✚) et limite entre Jura et Ain

La genèse la plus commune

L'inspiration la plus générale des surnoms, car la plus universelle et la plus incontestable, est certainement la référence à un ancien nom d'épouse. Mais avec la dominance masculine sur la société, cet apparent nom d'épouse était en réalité un nom de beau-père (8, 9). Dans les RP en latin, on trouve ainsi régulièrement des séquences commençant par *gendre de X* en latin, nom commun décliné, puis plus tard *gendre X* en français, nom propre invariable, puis le surnom *dit X* explicite. Et lorsque ce surnom devient suffisamment connu de tout le monde, on trouve alors une première abréviation par simple accollement du X (10). Et quand ledit surnom X n'est associé qu'à un seul nom, on trouve aussi une ultime abréviation par omission du nom. Tout comme avec les signes conventionnels d'abréviation, l'objectif de tout scribe est en effet d'économiser du temps et du précieux papier, tout en gardant une identification "compréhensible et infaillible", du moins pour ses contemporains...

Dans les registres en latin, la précision de la grammaire latine permet ainsi d'apprécier si l'on a encore affaire à un vrai gendre, ou déjà à une appellation gendre (9), et avec un peu de chance, un vrai gendre peut même être corroboré par un acte notarié (2). De même, l'explicitation du dit X peut avoir une signification sur la chronologie, mais pas forcément unique. Au début du processus, c'est en effet la reconnaissance qu'un surnom est rare, ou encore peu connu (4), et à la fin, ce peut être la nostalgie d'un surnom déjà abandonné, notamment dans des événements concernant ou associant des personnes âgées (5).

Par ailleurs, ces noms d'anciens beaux-pères peuvent être eux-mêmes des noms dominants, et la statistique

démographique entraîne alors qu'il y a aussi des surnoms dominants, c'est-à-dire se retrouvant associés à un plus ou moins grand nombre de noms différents (4). Dans cette logique également, un surnom devenu inutile est immédiatement abandonné. Sauf contexte spécial, c'est notamment le cas de tous les migrants à surnom qui sont partis s'installer ailleurs, car le plus souvent, ils y deviennent alors les seuls porteurs de leur nom (11).

En sens inverse, après une ou deux générations de la pratique de l'omission du nom, toute référence au nom d'origine finit par être oubliée, et l'ancien surnom X devient alors un nouveau nom à part entière. Pour le premier auteur de cet article, cette mutation s'est ainsi produite en 1450, c'est-à-dire bien avant le début de tout RP (11). Ceci explique ainsi que ce mécanisme de formation des noms reste souvent indétecté. Enfin ce nom tout neuf peut lui-même être associé à de nouveaux surnoms générés par l'évolution de la démographie locale (1, 4, 11).

Ainsi, on a vu que ce surnom de BENOIT *dit Lizon* était uniquement porté aux Rousses, ou plus exactement dans le RP des Rousses (1). Or il y est toujours abrégé, ce qui montre que dès le début du RP en 1616, il était déjà ancien et bien connu. La proportion des deux formes avec ou sans omission du nom a également été décomptée par tranches rondes de 25 ans, et la figure 2 donne ainsi son évolution dans le temps.

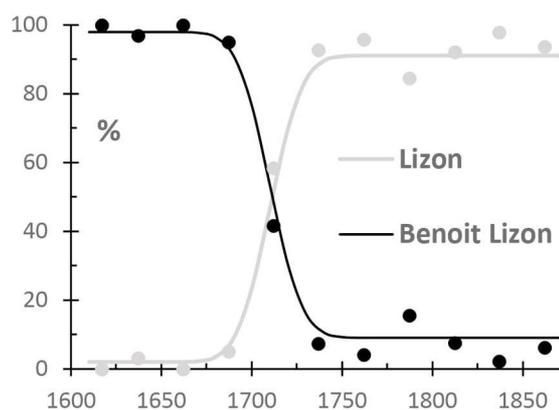


Figure 2 : évolution de la proportion entre Benoit Lizon et Lizon, dans le RP puis l'état civil des Rousses.

On voit ainsi que la pratique bascule en 25 ans de part et d'autre de 1710, c'est-à-dire sur deux générations. Ceci veut dire 100 % de notation BENOIT LIZON à la génération des grands-pères et presque 100 % de notation LIZON à celle des petits-fils.

Les courbes de la figure 2 ne sont d'ailleurs pas des lissages, mais le calcul mathématique exact d'une bascule selon un processus aléatoire cumulatif (12), ce qui s'appelle en bon français un effet boule de neige.

Les autres genèses

La seconde source d'inspiration réside bien sûr dans les métiers. Cela peut souvent paraître trivial, comme *dit Cuillierier* à St-Claude (3), mais ce peut être aussi extrêmement trompeur. En effet, tous les métiers traditionnels ont d'abord fini en patronymes, comme MARESCHAL, et ce n'est plus alors en tant que métier qu'ils deviennent des surnoms (5).

Une troisième source d'inspiration est également constituée par des toponymes liés à l'habitat de la branche, ou de la tête de branche. Mais même si celui-ci n'est pas toujours facile à trouver, il "suffit" alors de consulter la carte du géoportail IGN à très fort grossissement (11). D'où les *BENOIT dit Barnet*, lieu-dit de Septmoncel (1). D'ailleurs, c'est en général plus facile pour les surnoms que pour les noms, car à la différence des patronymes, il n'y a pas de rétroactions des surnoms sur les toponymes. Mais comme toujours en généalogie, une bonne connaissance préalable du terrain aide quand même beaucoup (1, 4).

Enfin, il arrive aussi que des surnoms personnels spectaculaires finissent par devenir héréditaires. Leur signification est souvent triviale, comme *dit Poil Rouge* ou *dit Bras de Fer* à la Rixouse (4). Mais cela peut aussi tourner au casse-tête. Par exemple, comment une population majoritairement patoisante et illettrée a-t-elle bien pu inventer le surnom apparemment en latin de VANDELLE dit Quando ? (5). Peut-être y a-t-il eu un jour un événement incongru pendant une messe en latin, et au moment précisément où le prêtre disait *quando*, et son souvenir aurait alors collé aux basques de son auteur durant toute sa vie. En matière de surnoms, l'important est donc de toujours essayer de se mettre dans la peau du scribe et de ses contemporains.

Conséquences

Pour identifier l'origine et la signification d'un surnom, la seule solution est ainsi de passer en revue toutes les origines potentielles listées ci-dessus. Pour d'éventuelles noms d'épouse, il importe ainsi de vérifier si ce patronyme existe bien dans la paroisse, ou alentour, et surtout qu'il est antérieur à la genèse du surnom. En effet, un patronyme X trop tardif est plus

probablement l'évolution finale d'un surnom X, plutôt que sa genèse.

Ainsi aux Rousses, la première apparition quasi accidentelle du faux patronyme LIZON se situe en 1628, soit 12 ans après le début du RP, et pour un père également appelé par 3 fois BENOIT LIZON. Et donc ce surnom a généré un nouveau patronyme, mais il n'est pas dérivé d'un patronyme.

En revanche, Lison est un village sur la Bienne à 5 km en aval de St-Claude (1), et Le Lison est un affluent rejoignant la Bienne à Lison. Enfin, dit Lison est aussi un surnom associé à plusieurs autres noms de St-Claude (13). Mais ces deux Lison là sont bien loin des Rousses, et donc comment être sûr que le surnom des Rousses vient de l'un d'eux, et duquel ?

Pourquoi Guyod et Lizon

L'apparente impasse

On vient justement de voir que Lizon ne vient pas d'un patronyme. Or un éventuel prénom Lison est également totalement inusité dans le Haut-Jura, et les seuls toponymes connus sont bien loin du lieu de survenance du surnom.

De même, Guyod n'est pas un toponyme. Quant au prénom Guy, il est totalement inusité dans le Haut-Jura, et donc a fortiori son diminutif Guyot. On y rencontre certes le patronyme GUY, que l'on trouve dans une bande allant du Grandvaux à la vallée de la Bienne et à St-Lupicin (Fig. 1). On trouve aussi ses variantes GUYENET, GUYÉTANT et GUICHARD, ou encore GUICHON aux Bouchoux, mais jamais GUYOT. Par contre, Guy et Guyot sont très courants dans le Revermont, de même que GUYOT, et ce au moins entre Château-Chalon et Poligny, RP anciens dépouillés, et paroisses déjà étudiées à propos des MANDRILLON (2).

Sur le site géopatryme de l'INSEE (14), la forme moderne de GUYOT est ubiquiste, mais l'orthographe GUYOD est très spécifique du Jura.

Naturellement, la répartition ancienne des GUYOT pourrait avoir été biaisée par les aléas de la conservation des RP. Toutefois, on retrouve encore la même implantation dans l'annuaire téléphonique de 2017, certes tardif, mais exhaustif (figure 3).

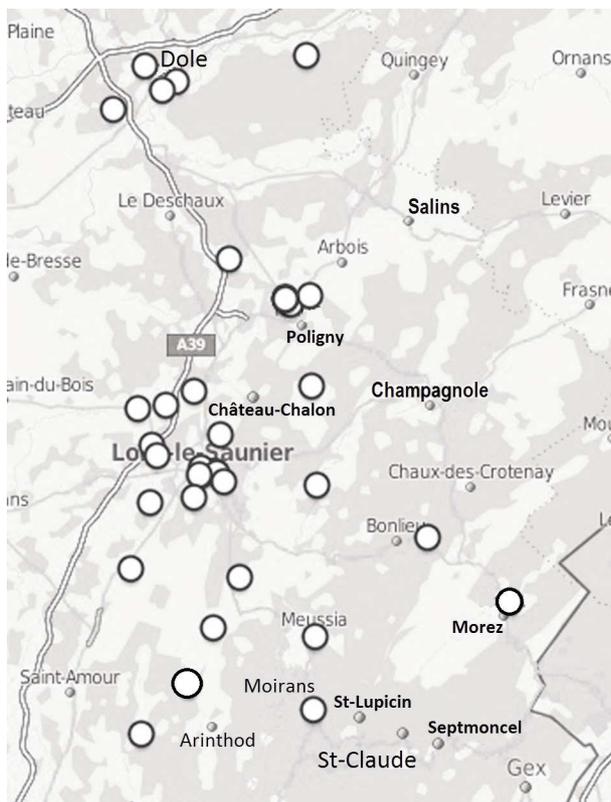


Figure 3 : implantation des GUYOT dans l'annuaire téléphonique de 2017

Dans le Revermont, GUYOT a aussi dérivé en un moderne GUILLOT, même si cette orthographe est tout aussi ancienne, et à nouveau, on en retrouve la même répartition, c'est-à-dire du Revermont aux plateaux de Arinthod et Moirans, mais pratiquement pas au-delà (figure 4).

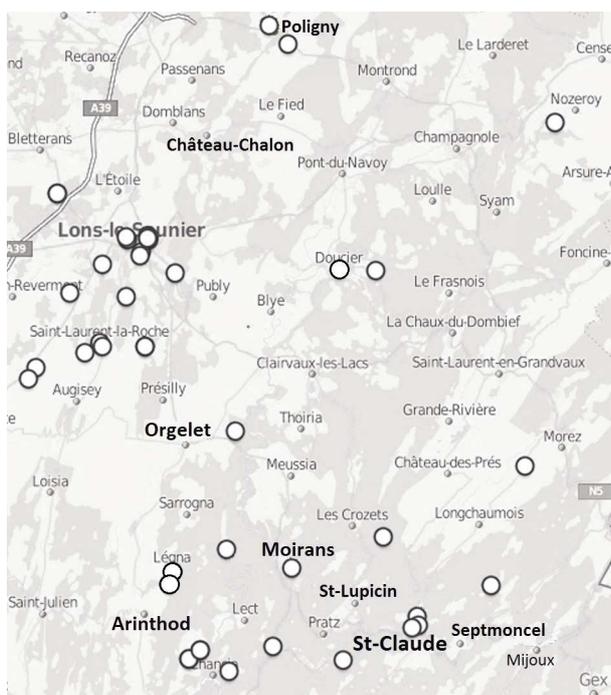


Figure 4 : implantation des GUILLOT dans l'annuaire téléphonique de 2017

Malheureusement, on ne peut pas faire la même chose sur l'orthographe GUYOD, car l'annuaire électronique ne la sépare pas de BENOIT GUYOD, lequel est toujours très concentré sur Morez et Les Rousses (figure 5).

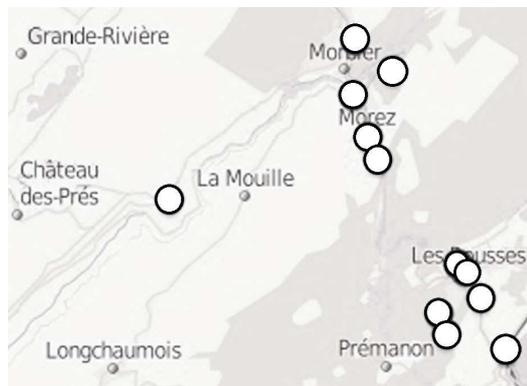


Figure 5 : implantation des GUYOD et BENOIT GUYOD dans l'annuaire téléphonique de 2017

À certains endroits, les trois orthographes peuvent d'ailleurs coexister. Ainsi à Poligny, les trois formes semblent avoir été assignées à des familles différentes, à moins que ce ne soit juste des scribes différents dans les documents. Ainsi GUYOT est cité dès 1542, et les deux autres avant 1587 (15).

En conclusion, il y a bien un patronyme GUYOT potentiellement antérieur au surnom, mais là encore, son aire géographique ancienne est bien loin de celle de la survenance du surnom.

Chronologie des deux surnoms

Ces deux surnoms sont apparus très tôt dans la paroisse de Septmoncel, et les têtes de branche étaient apparemment deux frères Thiévent et Jean BENOIT, mais uniquement identifiés par leur descendance (1). En tant que tête de branche, ils ont donc généré le surnom de leur descendance, mais en tant que frères, ils ne peuvent pas l'avoir porté eux-mêmes, et peut-être même pas leurs descendants immédiats. En effet, il faut suffisamment de temps et de descendants pour générer les homonymies nécessitant des surnoms. Et donc les deux frères sont nés vers 1480-90, mais les surnoms n'ont pu apparaître que bien plus tard, et par essence, pour des raisons contemporaines de leur genèse. Selon le nombre de générations nécessaire, l'apparition du surnom peut même survenir après leur mort, mais l'origine du surnom se situe forcément de leur vivant.

Mais comme la distance des sources potentielles semble être le principal point d'achoppement, il nous faut revenir sur les déplacements de populations déjà étudiés.

Les déplacements de populations

En cette période agitée, les déplacements successifs restent trop proches pour ne pas interférer dans la démographie, et il faut donc essayer de les remonter individuellement dans le temps.

Le marqueur de la natalité à St-Claude

Les baisses de natalité réversibles sont un bon indicateur des évacuations préventives réussies (3). La figure 6 rappelle ainsi la statistique des baptêmes dans le début du RP de St-Claude, même si ceux-ci ne commencent malheureusement qu'en 1592.

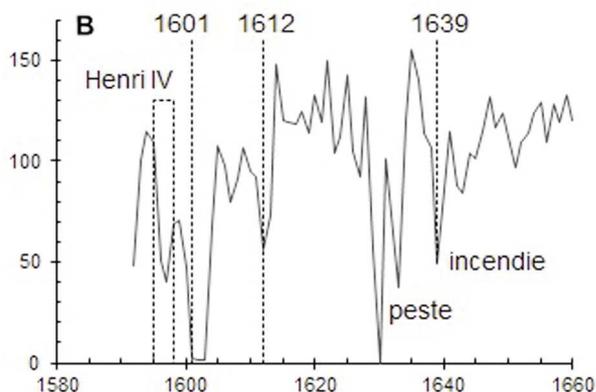


Figure 6 : statistiques annuelles des baptêmes de la paroisse de St-Claude entre 1592 et 1655

On y voit ainsi une première faiblesse lors des opérations militaires de Henri IV dans le Haut-Bugey voisin, puis un trou de plusieurs années après son annexion musclée des Pays de l'Ain au traité de Lyon en 1601. Cette région cédée à la France par la Savoie était régie par la puissante famille féodale des Thoire-Villard, et le château originel de la branche Thoire se situe au confluent stratégique de l'Ain et de la Bienne (✦ à la figure 1). Cette figure montre également à quel point les environs de la ville pouvaient être concernés par tout ce qui se passait véritablement à leur porte. Le trou de 1612 correspond ainsi au traité de Auxonne sur la définition précise de la nouvelle frontière, et l'âpreté des négociations avec la France avait sans doute fait craindre une reprise des hostilités (3).

Or toutes ces dates déjà étudiées vont se retrouver indirectement dans le RP de St-Lupicin, mais cette géopolitique à St-Claude est nécessaire pour le comprendre (3). Réciproquement, cela permet aussi de comprendre la logique des déplacements, même si ceux-là sont bien trop tardifs pour nos deux surnoms.

1533-1542 à Nozeroy

Des VANDELLE des Rousses et des CAMELIN de

Tancau (hameau de La Rixouse) se mettent temporairement à l'abri de possibles opérations militaires "européennes" autour des troubles religieux à Genève, et les événements de 1535 leur donnent raison (5).

Les suites du raid de 1534 sur St-Claude

Après ce raid victorieux de protestants Bernois, l'Abbaye de St-Claude a explicitement mis à l'abri ses biens les plus précieux au château de Salins (2). Et en 1586, un notaire Othenin BONGUYOD de Levier près de Salins (Fig. 3) a été reçu bourgeois de St-Claude (16), où il a ensuite donné naissance à toute une dynastie de notables et échevins. Et donc contrairement aux apparences d'un RP ne commençant qu'en 1592, ce nom si typiquement Sanclaudien de BONGUYOD vient en réalité du Revermont. De surcroît, la venue de ce notaire là en 1586 est peut-être bien la conséquence indirecte des événements intervenus 50 ans plus tôt.

Par ailleurs, St-Claude était une abbaye bénédictine, et elle avait sans doute demandé une assistance plus discrète aux deux autres abbayes bénédictines que sont Baume pour les Messieurs et Château-Chalon pour les Dames. Que ce soit par mission ou par imitation, le résultat est que l'on retrouve peu après à Château-Chalon des MANDRILLON de Septmoncel (2), mais aussi des TISSOT et des JUHAN, noms de St-Claude. Ces TISSOT étaient d'ailleurs au départ des réfugiés catholiques Suisses ayant déjà fui les protestants. Quant à JUHAN, ce sera plus tard un nom dominant de la paroisse de St-Lupicin, mais peut-être l'était-ce déjà bien avant le début de son RP.

Ces deux exemples montrent ainsi que la menace sécuritaire venue de l'Est a déclenché des mouvements de population durables vers l'Ouest, et dont forcément certains sans retour. Cela a donc pu entretenir des relations durables entre l'Est et l'Ouest, ainsi que tout au long du chemin. D'où l'éparpillement des colonies de MANDRILLON (3).

Mais comme il s'agit là d'un mécanisme général, il a aussi pu toucher d'autres noms, comme les BENOIT de Septmoncel. Et donc il nous faut revisiter les RP de Château-Chalon et de St-Lupicin, à la recherche de noms venus d'ailleurs.

Le registre paroissial de Château-Chalon

L'avantage des actes originaux sur les données informatisées toutes prêtes est que leur regroupement par Séries indique explicitement les trous du RP. Pour des actes anciens en revanche, c'est juste un peu plus dif-

ficile à lire. Mais c'est la même chose pour tout le monde, et les bases de données ne sont pas infailibles... Ainsi, ce RP commence dès 1538, mais avec un gros trou de fin 1550 à fin 1559. Contrairement au précédent article antérieur aux AD 39 en ligne (2), il n'y donc pas d'absence temporaire de ces noms étrangers. Mais pour autant, ce ne sont pas non plus les mêmes personnes qui sont mentionnées avant et après le trou.

Mandrillon

Ce nom venu d'ailleurs n'apparaît qu'en 1540, puis continûment. Certaines personnes apparaissent puis disparaissent, et après 1600, on trouve ainsi toute une colonie familiale très étendue dans tout le triangle entre Château-Chalon, Champagnole et Poligny (Fig. 3). Toutefois la plupart seront décimés par les massacres de la guerre de conquête à l'Ouest, et leur descendance est extrêmement réduite (2).

Tissot

Ce nom est très présent de 1538 à 1585. Avant 1550, des parrainages l'associent à JUHAN, et après 1560, on trouve cette fois un couple MANDRILLON x TISSOT, avec également de nombreux parrainages croisés. Le nom réapparaît ensuite en 1651, c'est à dire lors de la paix générale en Europe après le traité de Westphalie en 1648 (17). Et entre les deux, il n'y a plus qu'une marraine de Pontarlier isolée en 1594. Ces TISSOT apparaissent même dès 1536 à Baume les Messieurs (vues AD 3 et 5), et leur tout premier baptême avait pour marraine une veuve GUYOT de Lons-le-Saunier.

Juhan

Ce nom apparaît de 1538 à 1593, avec un père Claude de Baume les Messieurs, et toute sa descendance (3), puis un autre Claude chanoine de Poligny. Et les parrainages indiquent à nouveau des liens avec des TISSOT et des MANDRILLON. Mais comme les TISSOT, les JUHAN apparaissent d'abord à Baume les Messieurs dès 1536 (vue AD 4)

Benoit

Un Jean explicitement *dit Verduron* est trois fois père en 1563, 66 et 70 (vues AD 13, 23 et 34). Ce surnom ressemble certes à un surnom personnel, mais sa réitération systématique est quand même parfaitement anormale puisqu'il est le seul BENOIT du lieu. Or la troisième fois, il choisit comme parrain un prêtre BAILLY, nom de Morbier, ainsi qu'une marraine MANDRILLON. Ce résidant de Château-Chalon arrivait donc sans doute de la paroisse de Septmoncel. Puis on ne trouve plus que des parrainages, avec d'autres BENOIT sans surnom, notamment à Blois sur Seille, hameau de Château-Chalon. Et surtout en 1590, une mère MANDRILLON mariée à Château-

Chalon a choisi un parrain BENOIT de Chamolle, hameau de Poligny, et une marraine GUILLOD de Château-Chalon.

En conclusion, en reprenant la piste des réfugiés déjà étudiés, on découvre ainsi que la paroisse de Poligny a vu se côtoyer des GUYOD locaux et de probables BENOIT de Septmoncel, et justement à la période attendue pour la formation du surnom.

Le RP de Poligny

Il y a bien un père BENOIT non identifiable dès le début du RP en 1617, mais c'est déjà très tardif pour notre propos, et cette première période n'est pas encore dépouillée. De même aucun autre n'avait été trouvé lors de l'article sur les MANDRILLON (2,18).

Après 1700, on trouve cependant des naissances BENOIT avec une mère LABOURIER, forcément de Valfin-lès-St-Claude, ou une mère MIDOL MONNET, forcément de La Rixouse. En 1706, on trouve également un père BENOIT LIZON et son remariage en 1713, ainsi que le décès d'un jeune BENOIT BERTHET en 1709. Or ces deux derniers sont forcément des Rousses (1). Et même ils en arrivaient récemment, car comme à Château-Chalon, c'est la seule explication possible à la présence anormale de surnoms à Poligny.

Comme les TISSOT précédemment à Château-Chalon, ces quatre Polinois tardifs y sont donc revenus après le traité de paix de Nimègue en 1689. Dès lors, il apparaît extrêmement probable que le Thiévent BENOIT, tête de branche des BENOIT GUYOD, se soit réfugié à un moment à Poligny, et y ait ainsi contracté le surnom de sa descendance. Toutefois, celui-ci ne vient pas forcément d'un habituel nom d'épouse.

Le cas de St-Lupicin

Cette paroisse de montagne est beaucoup plus proche des Rousses, et elle fait partie elle aussi de la Terre de St-Claude. Le contexte des déplacements y est donc complètement différent.

La paroisse

Au Moyen-Âge, la paroisse originelle allait jusqu'à l'actuel département du Doubs, mais même après la séparation de la Rixouse et de tout l'Est (8), son territoire reste immense (~ 60 km²). Son périmètre et ses principaux hameaux sont représentés à la figure 7, plus le fameux Lison.

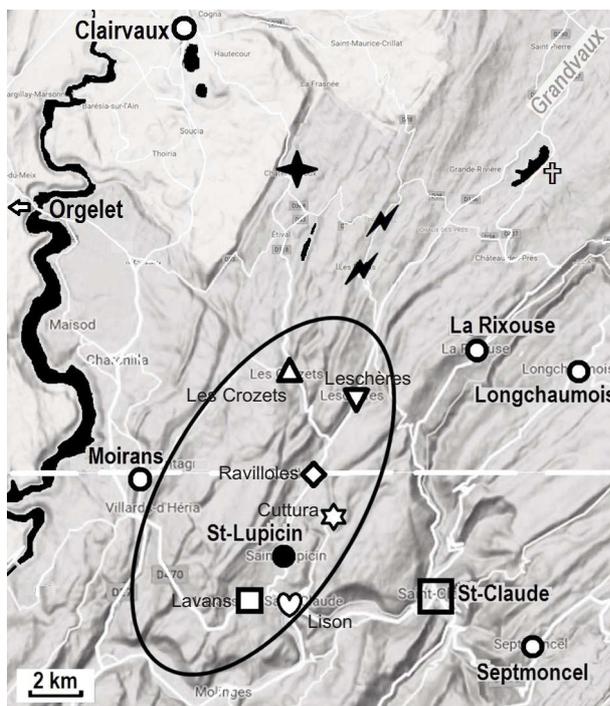


Figure 7 : emplacement de la paroisse de St-Lupicin et de ses principaux hameaux : Les Crozets, Leschères, Ravilloles, Cuttura, Lavans et Lison. Ancien château de Châtel de Joux (+), et villages de Prénoyel et Les Piards (↘)

Le hameau lui-même était alors minuscule, car très peu mentionné dans le RP. Quant au cours d'eau arrivant à Lison, c'est d'abord un torrent dévalant dans une gorge séparant St-Lupicin et Cuttura, puis un ruisseau paisible de fond de combe traversant Ravilloles, puis de nouveau un torrent dans une gorge jusqu'aux Crozets. Et le Lison prend finalement sa source dans un vallon en cul de sac dominant l'actuel village.

Cette paroisse de St-Lupicin était alors la limite Ouest de cette *Terre de St-Claude*. Vers 1300, l'abbé avait même fait refaire à neuf la charpente de l'église paroissiale (19), car elle renfermait toujours le tombeau du Saint (20). Et en 1323, pour conforter son domaine face au château de Châtel de Joux construit illégalement par les seigneurs de Clairvaux, l'Abbé avait également voulu accélérer le développement du hameau des Crozets en octroyant des concessions très attractives à tout nouveau défricheur (21).

La carte en relief montre aussi que St-Lupicin constitue un bastion montagneux naturel à l'extrémité Sud du deuxième plateau jurassien. Un profil altimétrique du Jura le long de la ligne blanche le souligne d'ailleurs encore plus (figure 8), car à l'Est comme à

l'Ouest, cet habitat de combes se trouve naturellement protégé par les deux gorges de l'Ain et de la Bienne.



Figure 8 : coupe du massif du Jura passant par St-Lupicin.

La paroisse est en effet une succession de combes qui débouche au Nord sur le vaste bassin du Grandvaux, mais son accès Nord est cette fois protégé par l'étroitesse des combes. La combe s'élargit certes au Sud, mais elle reste une combe suspendue protégée par les grands aplombs sur la Bienne. Dès lors, cette paroisse avait certainement une vocation permanente à servir de refuge en cas d'insécurité militaire de tout côté. Peut-être est-ce même pour cela que l'église avait été dotée en 1634 d'une voûte en pierre (19).

Ainsi, Orgelet a été incendié par Henri IV en 1595 (3), puis en 1637 par Louis XIII, ainsi que Clairvaux. En 1636-37, l'épidémie de peste noire déclenchée par le siège de Dole a également décimé Orgelet et tout le plateau de Clairvaux. Plus près, les deux combes de Châtel de Joux (+) et Prénoyel / Les Piards (↘) ont également été incendiées en 1637, et Longchaumois et St-Claude en 1639. Par contre aucun Français n'est jamais rentré dans la paroisse, et son curé était même un capitaine de guerre redouté (21).

Le ou les registres paroissiaux

Le RP de la paroisse commence justement en 1633, au moment des travaux, mais il a très vite un gros trou avant même le début de la guerre (1636-1645), tout comme à La Rixouse voisine. Ces deux accidents de conservation sont donc plutôt liés à un bref accès de paludisme autour des marais du lac de l'Abbaye en Grandvaux, et ces *fièvres* très anormales à cette altitude étaient sans doute dues à un court mais très fort pic de chaleur climatique. Tous les mariages de ce RP de St-Lupicin ont ainsi été mis sur Généabank, avec la qualité Nimègue.

Toutefois, le point culminant de la paroisse se situe au hameau des Crozets, et surtout, celui-ci était protégé des moustiques du Grandvaux par une crête à plus de

1000 m (Fig. 7). Une copie locale du registre des baptêmes de sa chapelle a ainsi réchappé, et elle est continue de 1610 à 1650. Elle aussi a été récemment vérifiée avec les nouvelles AD en ligne, et le nouveau fichier Généabank donne ainsi directement le lien de chaque acte avec la vue des AD.

Les Crozets

Ses statistiques annuelles sont indiquées à la figure 9, de même que les moyennes par décennie, et avec comme à St-Claude la date des événements marquants.

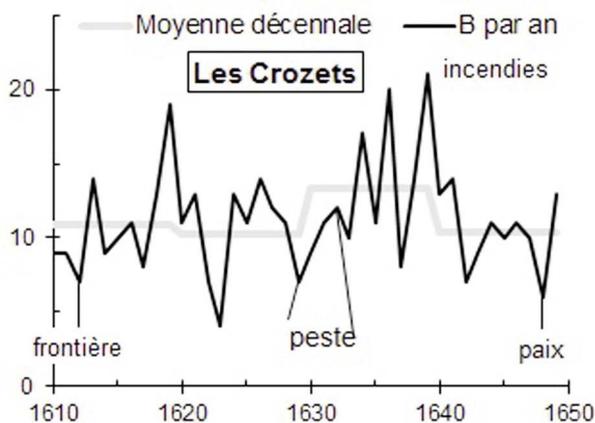


Figure 9 : statistiques annuelles des baptêmes de la chapelle des Crozets

Toutefois, il ne faut pas surinterpréter un tel graphique, car cette population est dix fois plus faible qu'à St-Claude (Fig. 6). Sur une moyenne décennale aussi faible que 12 ± 2 , les fluctuations annuelles simplement aléatoires peuvent ainsi être le double. Ici, ce n'est donc plus le nombre d'actes qui compte, mais leur contenu.

Or dès les années 1610, on est frappé par un nombre anormalement élevé de parents explicitement étrangers. Et à part le nom GUICHON des Bouchoux, tous les autres sont explicitement de Septmoncel (CHEVASSUS, VANDELLE, LANÇON, ARBEL, GRENIER, CLÉMENT, HUGON, PERNIER, MICHAUD, DELACROIX, JOUX, MONNIER). C'est donc un assez large échantillon de la paroisse d'origine, et la proportion de parents de Septmoncel atteint même 43 %. En outre, certains noms sont déjà communs aux Crozets et à Septmoncel (GIROD, DALLOZ, MATHIEU, BOUILLET, PERRUCHET), plus le curé CLÉMENT de St-Lupicin en 1616 (vue AD 9). Dès 1610, il y a même plus de GIROD des Crozets que de Septmoncel. Ceci veut dire qu'en

1610-1619 aux Crozets, on en est déjà au moins à la 2^e génération de migrants de Septmoncel, ce qui situe leur arrivée bien avant 1590.

Au début de la guerre en 1637-39, on commence aussi à voir arriver quelques familles de Moirans et des rives de l'Ain, mais très peu. Puis après les incendies de 1639, on voit arriver des familles de St-Claude et des environs de Longchaumois, mais aussi d'un peu partout. Toutefois, s'il peut y avoir plusieurs naissances sur la durée, il n'y a à chaque fois qu'une seule famille par lieu, sauf trois pour Longchaumois. Mais au total au plus fort de la guerre, ces vrais réfugiés ne comptent guère que pour 14 % des naissances.

On voit aussi un peu plus de parrains et de marraines des villages voisins du Nord (Fig. 7), mais on en voyait déjà avant qu'ils ne soient dévastés. De même, tous les nouveaux parents DURAND de Chézery correspondent à un regroupement familial commencé bien avant, et poursuivi bien après. Quant aux deux pics très tentants de 1637 et 1639, ils sont uniquement dus à un afflux de paroissiens du hameau voisin de Leschères, lequel avait sans doute perdu temporairement son vicaire.

Enfin après l'incendie d'Orgelet, deux couples de Longchaumois avaient déjà anticipé la menace en 1637 et 1638. Ceci confirme donc le processus d'évacuation préventive déjà observé à St-Claude (3). Après l'alerte, les réfugiés qui le peuvent rentrent ainsi rapidement au pays, mais leur séjour peut aussi se prolonger lorsque leur habitat a été dévasté. Et dans ce cas, ceux qui ont tout perdu peuvent même ne jamais rentrer. Ou encore, des mariages sur place les amènent à y faire souche, mais tout en gardant des liens étroits avec la famille restée au pays. D'où de nouveaux mariages bien plus tard.

Au total, et contrairement au Revermont précédemment, "l'effet réfugié" reste donc très marginal aux Crozets. Par exemple en 1612, le père Pierre GUICHON des Bouchoux avait sans doute eu des inquiétudes sur la définition de la nouvelle frontière avec la France (3), et par précaution, il était venu se réfugier aux Crozets dans sa belle-famille GIROD. Il y est ainsi resté 6 ans, le temps de faire 4 enfants. Et après une dernière naissance puis une apparition de sa femme comme marraine en 1618, il est reparti en 1619 (ou l'un des deux est mort). Puis, un autre père

François GUICHON des Bouchoux l'a remplacé en 1619, et un Claude en 1627. Et donc vraiment rien de décisif.

Dans les années 1620, en revanche, la proportion de parents de Septmoncel reste toujours très élevée (39 %), et de nouveaux noms arrivent sans raison apparente (MANDRILLON, DAVID, BAVOUX, BENOIT). Idem dans les années 1630, avec encore 37 % de Septmoncellands, et d'autres noms (GINDRE, VINCENT). Puis la proportion chute à 17 % dans les années 1640, et de nombreux noms disparaissent, dont BENOIT. Mais ceci peut correspondre tout aussi bien à un retour au pays qu'à une extinction du nom sur place par dilution (6).

En résumé, l'effet réfugié est ici marginal, et le hameau des Crozets est en réalité une colonie de peuplement pour paroissiens de Septmoncel.

Comme pour les réfugiés de longue durée, mais grâce à une période de relevés encore plus longue, le phénomène d'intégration peut aussi s'observer en direct dans la colonie. Par exemple, BOUILLET est un nom typique de Septmoncel, mais on a déjà des parents BOUILLET de Leschères en 1610. Par contre, tous les CHEVASSU sont encore de Septmoncel. Puis en 1618 et 1621, un père Jean CHEVASSU de Septmoncel choisit des parrains ou marraines de Leschères, dont justement un BOUILLET. Et enfin en 1633, un Pierre CHEVASSU de Leschères fait baptiser son fils aux Crozets, mais avec un parrain et une marraine tous deux de Septmoncel. Puis CHEVASSU(S) deviendra très vite un nom dominant de Leschères, avec une présence continue de 1633 à nos jours (22). Et d'autres partiront s'établir à l'Ouest des Crozets, puis sur l'autre rive de l'Ain (22).

Maintenant, la question se pose aussi de savoir si cet effet de colonie de peuplement a également existé ailleurs dans la paroisse.

Paroisse de St-Lupicin

Les baptêmes des trois premières années 1633 à 1635 ont été redépouillés spécialement. En effet, il n'y a pas de recouvrement avec la chapelle des Crozets, mais 4 fois plus de naissances. Ainsi, il n'y a plus que 10 % de parents étrangers, mais dont quand même 5 % pour le seul Septmoncel. Ceci donne certes 5 pères différents en seulement 3 ans, dont un BENOIT, mais

avant ou après, 3 des 4 autres ont également émargé aux Crozets.

La colonie de peuplement est donc une spécificité à la fois des Crozets et de Septmoncel. Or comme en 1323 aux Crozets, en 1549, l'Abbé avait octroyé un accensement général aux Rousses, après que la région soit retournée à l'état sauvage après la grande peste de 1349. Et en 1559, les nouveaux propriétaires avaient revendu en bloc le district des Landes à des paroissiens de Septmoncel. Malheureusement, ce nouvel habitat fut ensuite dévasté par un nouveau raid Bernois en 1593 (2). L'Abbé avait donc clairement failli à son devoir séculier de protection, et en compensation, il avait peut-être réactivé pour eux le système des Crozets. D'où la double spécificité. Ou encore bien plus tôt, l'expansion démographique de Septmoncel avait peut-être conduit aux mêmes transactions aux Landes et aux Crozets, puisque le régime de mainmorte était le même. En tout cas, si la cause et la date restent incertaines, le résultat est là.

Après la guerre, il reste néanmoins une famille BENOIT dans le RP de St-Lupicin, avec un père Benoit entre 1668 et 1683 à Cuttura, puis ses 3 fils à partir de 1700. Ce premier père était sans doute boulanger, car parfois dit Painblanc, et PAINBLANC deviendra même lui aussi un patronyme. En 1702 et 1703, deux LIZON des Rousses sont également venus se marier avec des filles du village de St-Lupicin. Mais d'après leur nom, ce sont des filles de notables, et St-Lupicin est le chef-lieu de la paroisse. En revanche, ils sont bien écrits Lezon, l'orthographe du moment pour le hameau... mais aussi forcément celle du cours d'eau. Ces deux noces parallèles ne sont certainement pas fortuites, mais on ne peut vraiment pas savoir à ce stade d'où vient le lien.

L'analyse des mariages de St-Lupicin est également très intéressante. Ceux d'avant la guerre ne sont certes que 16, mais il n'y a aucun mariage mixte (15 entre locaux et 1 entre étrangers). Par contre, la paix retrouvée de 1648 engendre deux très forts pics de nuptialité, et avec cette fois une très forte proportion de mariages mixtes, aussi bien avec l'Est qu'avec l'Ouest. Le pic immédiat de 1647-48 correspond ainsi sans doute à des mariages avant retour au pays, et le pic différé de 1653-54 correspond alors à des étrangers revenus se marier à St-Lupicin après un retour réussi au pays.

Et donc a fortiori, la colonie de peuplement des Crozets a également engendré à la fois des mariages mixtes, des mariages différés, et plus tard des mariages entre connaissances ou lointains cousins.

Cependant, toutes les indications proches du hameau Lison sont vraiment très tardives par rapport à la genèse du surnom, et même si rien n'est jamais impossible, il n'y a vraiment aucune raison pour que le Jean BENOIT tête de branche des BENOIT LIZON y ait séjourné. Et ce d'autant plus que de son temps, ce hameau de la vallée était certainement déjà défriché depuis bien longtemps.

En revanche, si le cours d'eau a donné son nom au hameau Lison que l'on connaît, il avait sans doute également généré d'autres lieux-dits Lison dans tous les villages traversés, mais ceux-ci ont ensuite été absorbés par l'expansion ultérieure des villages. Or le Jean BENOIT avait toutes les raisons de séjourner un moment dans cette colonie des Crozets, et il suffit ainsi qu'il y ait habité près du ruisseau. De même, il pouvait bien y avoir exercé tous les métiers généraux de surnoms du moment (meunier, tourneur, trappeur, bucheron, forgeron), mais aux Rousses et pour sa descendance, rien n'était plus discriminant que cet exotique dit Lison.

Comme attendu, le surnom vient donc bien du toponyme. Par contre, il ne dérive pas du nom du village, mais de celui du torrent qui prend sa source aux Crozets. Et paradoxalement, ce n'est pas malgré la distance mais à cause de la distance que ce surnom aurait été choisi...

Conclusion

Dans BENOIT LIZON et BENOIT GUYOD, les références des deux surnoms originels sont bien respectivement un toponyme de la paroisse de St-Lupicin et un patronyme du Revermont, sans doute rencontré à Poligny. L'agitation et l'insécurité de la fin du 16e siècle ont ainsi fait que deux frères BENOIT des Rousses ont été tous les deux amenés à séjourner à un moment très loin de chez eux, et cette référence exotique est ainsi devenue le meilleur des discriminants pour leur descendance.

Jean-Louis Crolet (Adh. n° 3721)
et Jean-Louis Benoit Guyod (Adh n° 715) ■

Bibliographie

- 1) J.-L. Benoit Guyod et J.-L. Crolet, *Les BENOIT de Septmoncel (39) et leur descendance: essai de reconstitution généalogique à partir du 14e siècle*, Généalogie Franc-Comtoise n° 151, Septembre 2017, p 45-56
- 2) J.-L. Crolet et J.-L. Benoit Guyod, *Origine et signification du nom de tous les MANDRILLON de France*, Généalogie Franc-Comtoise n° 153, Mars 2018, p 45-54
- 3) J.-L. Crolet, *Géopolitique et vie quotidienne à St-Claude*, Généalogie Franc-Comtoise n° 143, Septembre 2015, p 37-45
- 4) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de La Rixouse 39, II : la concentration des noms et l'usage des surnoms*, Généalogie Franc-Comtoise n° 131, Septembre 2012, p 53-55
- 5) J.-L. Benoit Guyod et J.-L. Crolet, *De Romain le vandelle aux VANDELLE du Haut-Jura: essai de reconstruction généalogique du 14e au 17e siècle*, Généalogie Franc-Comtoise n° 148, Décembre 2016, p 41-56
- 6) J.-L. Crolet, *Devenir des patronymes dans le processus de descendance*, Généalogie Franc-Comtoise n° 126, Juin 2011, p 57-61
- 7) J.-L. Crolet, *Généalogie d'une victime et de son assassin (suite et fin)*, Généalogie Franc-Comtoise n° 112, Décembre 2007, p 44
- 8) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de La Rixouse 39, I : l'histoire, l'expression des âges et le statut de la mère*, Généalogie Franc-Comtoise n° 130, Juin 2012, p 27-32
- 9) J.-L. Crolet, *Origine du patronyme jurassien GINDRE*, Généalogie Franc-Comtoise n° 146, Juin 2016, p 51-54
- 10) J.-L. Crolet, *Abréviation des surnoms par accollement*, Généalogie Franc-Comtoise n° 134, Juin 2013, p 39-40
- 11) J.-L. Crolet, *Origine et signification du nom de tous les CROLET du Jura*, Généalogie Franc-Comtoise n° 139, Septembre 2014, p 37-42
- 12) Pour les initiés la "fonction erreur" $y = \text{erf}(x)$
- 13) La dualité Lison / Lison n'est toujours pas réglée aujourd'hui, puisque le géoportail IGN mentionne sur un même écran le village Lison, le torrent Le Lison et la nouvelle commune Coteaux du Lison.
- 14) site INSEE www.geopatrynome.com
- 15) Base Généanet phiton
- 16) Véronique Blanchet-Rossi. *Les livres de bourgeoisie de la ville de Saint-Claude*. Livre%20de%20bourgeoisie%20de%20Saint%20Claude%20V.Rossi.pdf
- 17) J.-L. Crolet, *Origine des CROLET des Vosges*, Généalogie Franc-Comtoise n° 150, Juin 2017, p 45-50
- 18) base Généanet jlbenoitguyod
- 19) S. Bully, *L'église de St-Lupicin, dans Le "premier art roman" cent ans après : la construction entre Saône et Pô autour de l'an mil : études comparatives*, p. 309-328 Presses universitaires de Franche-Comté, 2012.
- 20) S. Bully, M. Causevic-Bully, A. Bully, *Coffrage de bois et coffrage de pierre du Ve s. : la tombe présumée de saint Lupicin, dans Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?*, p. 117-122, Association française d'Archéologie mérovingienne, 2012
- 21) A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté*, Bintot, Besançon, 1854
- 22) base Généanet crolet39